

4 octobre 2021



Colloques 2022





Ordre du jour

1. Historique et objectifs du dispositif
2. Présentation du dispositif
3. Questions

Historique 2017-2021

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Montant déposé (en €)	520 160	521 778	286 365	222 300	81 400
Nombre de colloques déposés	118	125	102	108	34
Montant engagé (en €)	276 822	250 700	214 500	191 300	71 000
Nombre de colloques retenus	101	112	90	100	31

Objectifs

- Promouvoir la visibilité internationale des laboratoires de Nouvelle-Aquitaine et les valoriser ;
- Renforcer le potentiel scientifique et technologique de la Nouvelle-Aquitaine ;
- **Favoriser les connexions entre chercheurs et acteurs du monde socio-économique ;**
- **Diffuser des connaissances auprès d'un large public, et contribuer à la promotion et à la valorisation de la recherche en Nouvelle-Aquitaine ;**
- Promouvoir la Nouvelle-Aquitaine en France et à l'International.



Critères de sélectivité

- Caractère scientifique reconnu;
- Organisation écoresponsable de l'événement;
- Ouverture au grand public et/ou ouverture à la sphère socio-économique.

Critères d'éligibilité

- Etre organisés sur le territoire de la région Nouvelle-Aquitaine ;
- un budget équilibré et un plan de financement prévisionnels, ce dernier devant intégrer une part d'autofinancement ;
- un engagement financier significatif des participants sous la forme de droits d'inscriptions au colloque ;
- un engagement à publication des résultats, précisant la forme de cette publication.

Budget Carbone

Budget Carbone du colloque	
Nature de la dépense	Coût en tonnes équivalent CO2 (eqCO2)
Energie	
Déplacements	
Restauration	
Hébergement	
Services et matériaux - Fert	
Total	



Néo Terra

Colloques se rattachant à l'une des 11 ambitions de la feuille de route Néo Terra

Informations sur NéoTerra sur le site de la Région : <https://www.neo-terra.fr/>



Modalités de financement - Bonus Néo Terra

- jusqu'à 150 participants : maximum 1 500 € (bonus Néo Terra 500 €)
- jusqu'à 250 participants : maximum 3 000 € (bonus Néo Terra 1 000 €)
- à partir de 250 participants : maximum 5 000 € (bonus Néo Terra 2 000 €)



Ecoles d'été

- Soutien possible si présence d'un ou plusieurs orateurs internationaux;
- Valorisation souhaitée par des échanges avec des services de R et D d'entreprises.



Calendrier

- Ouverture du dispositif le 13 septembre 2021;
- Date limite de dépôt le 23 novembre 2021;
- Novembre 2021 – Décembre 2021 – Janvier 2022 : Instruction;
- Février 2022 : Commission Permanente.

Dépôt

1. Dossier candidature ;
2. Pré- programme par colloque;
3. Liste des colloques classés par ordre d'intérêt scientifique par la commission recherche en utilisant le tableau fourni et validation de la commission recherche ou son équivalent ;
4. Courrier de saisine du bénéficiaire;
5. Qualité des principaux intervenants;
6. Liste des membres du comité de lecture.